BILAN DES ANIMATIONS DE L'ÉTÉ

La piscine, un équipement utile

Malgré une météo pas toujours au rendez-vous, la piscine n'a été fermée que 4 jours entre le 1er juillet et le 31 août. À noter que les enfants de l'accueil de loisirs sont venus à 3 reprises passer l'après-midi à la piscine. Le groupe d'une vingtaine de jeunes handballeurs qui était en stage fin août sur la commune a également fait un détour par la piscine.

Un camping animé

Le camping municipal a eu le plaisir d'accueillir une fois de plus un groupe de jeunes de l'aumônerie des Vosges, comme ce fût déjà le cas en 2004 et 2007. Une cinquantaine de jeunes ont ainsi investi les rues de la commune du 13 au 27 juillet. À la fin de leur séjour, ils ont donné une représentation à la salle polyvalente (le beau temps n'étant pas au rendez-vous). Espérons que nous aurons à nouveau la chance de les recevoir en 2013 !

Fête de la musique

Le 21 juin, comme il est de coutume depuis maintenant 29 ans, la musique a envahi les rues de toute la France. À Pierrefort, c'est le groupe Les Scooters qui s'est produit sur la place de la Fontaine, avec des reprises de variétés françaises et internationales.

Fête de la peinture : des couleurs dans la ville

La 19ème édition de la fête de la peinture a réuni une cinquantaine de peintres de tous âges, sous le soleil du 10 juillet. En plus du traditionnel concours de peinture, un concours marathon photos sur 3 thèmes (l'eau, les peintres en action et les toits) a été proposé, inspirant une quinzaine de photographes. Le palmarès des concours a été rendu en fin de journée, suivi d'un repas et d'un bal à la halle d'animations. Enfin, le feu d'artifice organisé par la commune a clôturé cette journée de fête. Les organisateurs vous donnent maintenant rendez-vous l'an prochain pour les 20 ans.

Boules carrées : record battu

Lors de cette 29ème édition du championnat européen de boules carrées, le beau temps était au rendez-vous, pour le plus grand plaisir des 161 équipes adultes et 15 jeunes. Une affluence record, en attendant l'année prochaine pour la 30ème édition.

Que de monde pour les inscriptions aux boules carrées !

APRES LES VACANCES...

Et oui, après l'accueil de loisirs qui a été proposé pendant 5 semaines au cours de l'été, c'est l'heure de la rentrée des classes, pour une nouvelle année scolaire.

À **l'école maternelle et primaire**, ce sont **99 enfants** qui ont retrouvé la cour de l'école, **soit 11 de plus que l'année précédente.** 41 d'entre eux habitent la commune. Concernant le personnel enseignant, les cinq classes sont sous la responsabilité de Mesdemoiselles Ouillades, Lhoste et Ferraton, et de Mesdames Béranger, Blanquet et Lévy.

Les effectifs du **collège des Gorges de la Truyère** restent stables ; comme l'an dernier nous accueillons **78 élèves** répartis dans 4 classes de la sixième à la troisième. **La section Jeunes Sapeurs-pompiers regroupe 15 élèves** dont 6 venus d'un autre secteur de recrutement. L'internat accueille 10 élèves encadrés par 2 nouveaux assistants d'éducation. Les internes bénéficient d'un suivi individualisé de leur travail scolaire ; ils ont la possibilité de pratiquer une activité sportive un soir par semaine encadrée par un intervenant dans la cadre d'un contrat éducatif local.

Plusieurs personnes ont été nouvellement affectées dans l'établissement : M. JOUANNET, secrétaire ; Mlle BRIEU, professeur de mathématiques ; M. CALS, professeur de technologie ; M. RAYNARD, professeur d'arts plastiques ; Mme DELPUECH, documentaliste.

Cette année plusieurs projets de voyages sont envisagés : une classe de neige au Lioran organisée par le Conseil Général, un voyage en Espagne et un séjour en Vendée. Soulignons que l'association de parents d'élèves apporte, comme chaque année, une aide financière aux familles. D'où l'importance de continuer à participer massivement aux manifestations qu'elle organise.

Tout comme la précédente, cette nouvelle équipe pédagogique mettra tout en œuvre pour offrir aux élèves des conditions d'apprentissage et d'épanouissement leur permettant de réussir au mieux leur scolarité dans un collège.

À LOUER

L'appartement n°3 de l'école est vacant, suite à un désistement. Il s'agit d'un T1 de 29,64 m², avec un loyer mensuel de 152€. Pour toute visite ou autres renseignements, s'adresser à la Mairie (04.71.23.31.16).

ENQUÊTE PUBLIQUE

Une enquête publique va se dérouler du 15 novembre au 3 décembre, concernant la mise en place des périmètres de protection des sources et forages alimentant la commune en eau potable. Il s'agit de la dernière étape avant la déclaration d'utilité publique de ces périmètres de protection. Ainsi la commune sera en conformité avec la règlementation, qui impose ces périmètres dans un souci de protection de la ressource en eau, et par conséquent du consommateur de cette eau.

Imp. « La Dépêche d'Auvergne » - Saint-Flour

Bulletin d'information municipale
N° 46 — Automne 2010

Echos de PIERREFORT

De nouveaux lieux de rencontre

Avec l'installation de la maison des services dans l'ancienne salle des jeunes, il était devenu nécessaire d'aménager une nouvelle salle de réunion de petite capacité. C'est ainsi que **l'espace situé au-dessus du local de la piscine** a été aménagée pour pouvoir accueillir les rassemblements d'une trentaine de personnes.

Par ailleurs, **le gymnase et l'atelier du collège ont été rétrocédés à la commune.** Des travaux de réhabilitation et de mise aux normes du gymnase vont être engagés (le maître d'œuvre a été choisi). Ainsi, une partie des événements auparavant accueillis par la salle polyvalente pourront dorénavant se dérouler dans ce gymnase (bals, quines, concours de belote, fêtes et manifestations…). En effet, **la salle polyvalente va faire peau neuve** pour être transformée en salle de spectacle, les travaux devant commencer avant la fin de l'année 2010.

De façon à assurer une belle vie à ces nouveaux lieux de rencontre, des **conventions pour l'utilisation des salles communales vont être mises en place et adressées aux associations.** Ont été notamment mises en avant les questions de propreté et d'utilisation du chauffage (penser à le mettre en position hors gel en quittant la salle). Rien de bien sorcier dans l'ensemble, juste des règles simples pour que tout le monde ait plaisir à se réunir dans ces lieux, en sachant à l'avance que la salle sera en état au moment d'y entrer.

Le gymnase du Collège

La salle de réunion de la piscine

Pierrefortaises, Pierrefortais, chers amis,

Une nouvelle fois, je m'adresse à vous et vous invite à découvrir les évènements qui ont jalonné cette partie de l'année 2010.

Tout d'abord, chacun l'aura remarqué, de nombreux travaux sont intervenus ou sont en cours. Cela occasionne forcément un certain nombre de désagréments inévitables mais ils reflètent également la dynamique que je souhaite maintenir.

À l'heure où les difficultés budgétaires des collectivités locales sont légion, une équipe municipale qui poursuit sa démarche de projets est le signe du refus de la fatalité : oui nos communes rurales sont confrontées à de nombreuses difficultés mais la motivation et la détermination peuvent en venir à bout !

Pour preuve le chantier phare de cette année, vous verrez que le centre d'accueil pour cérébrolésés prend forme, ce projet me tient particulièrement à cœur.

Au delà de l'aspect humain et de l'importance de l'implantation de telles structures pour soutenir des familles malmenées par la vie, c'est une véritable chance pour Pierrefort, en termes d'emploi, de retombées économiques et d'image.

Autre sujet de satisfaction, l'été 2010 a été marqué par le succès grandissant des manifestations, c'est l'occasion pour moi de féliciter et de remercier les nombreux bénévoles qui œuvrent tout au long de l'année pour garantir leur succès ; vous êtes le moteur d'un pays qui se mobilise !

Dans ce numéro, vous retrouverez aussi un certain nombre d'informations notamment concernant les factures d'eau, la rentrée scolaire, le gymnase... et la TNT au sujet de laquelle j'invite chacun de vous à prendre les dispositions nécessaires afin de ne pas être pris au dépourvu.

Pour conclure, je vous souhaite à tous, amis pierrefortais, de profiter pleinement de cet automne et vous invite à prendre connaissance de ce nouveau numéro des Échos.

Louis Galtier, Maire de Pierrefort

PIERREFORT
CANTAL

DES CHANTIERS SE TERMINENT... SUIVENT LEUR COURS... QUAND D'AUTRES COMMENCENT

La rue du Plomb du Cantal a fait peau neuve

L'entreprise Marquet a terminé courant août la phase d'aménagement de surface et des abords de la rue du Plomb du Cantal et de la rue des Écoles. Le **nouveau revêtement** a été posé sur la chaussée, ainsi que de nouvelles **bordures pour les trottoirs également réaménagés.** Le tout pour un montant de 177.983€, subventionné à hauteur de 46.556€. Ainsi se finalise le chantier de la RD 65, qui avait commencé presque un an auparavant par **la réfection du réseau d'eau potable et la mise en séparatif des réseaux d'assainissement.**

Les concurrents de l'étape sanfloraine, le jour du 15 août, ont eu le privilège d'être parmi les premiers à emprunter la route de Cézens ainsi remise à neuf.

Le parking de la rue Beausoleil aménagé

Grâce à une subvention du Conseil Général au titre de la répartition des amendes de police, le parking situé au-dessus du cimetière, en bas de la rue Beausoleil, a pu être réaménagé. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Guéniot au cours du mois de juin, pour un coût de 19.155€ dont 6.612€ de subventions.

Cet aménagement satisfait à plusieurs buts :

- améliorer l'accès aux conteneurs de recyclage du verre pour les particuliers mais aussi pour les services de collecte ;
- créer un espace de repos, avec l'installation ultérieure de bancs qui permettront aux promeneurs de faire une halte en toute sécurité ;
- améliorer et organiser le stationnement des véhicules.

Des chemins ruraux rénovés

L'entreprise BRUN est également intervenue sur le territoire communal pour la **réfection des chemins ruraux**, toujours à la suite des intempéries du 23 janvier 2009. Les chemins de la voie romaine à Saint-Gervais, reliant Trénac au lac de Montrozier, de Faverolles, de Nozerolles, des Ganelles, de la Crozette et d'Izergues étaient concernés par ce programme de réfection. Le montant total de ces travaux est de 50.202€ T.T.C., subventionnés à 40%.

En ce qui concerne **la voie communale d'Izergues, elle a également été nouvellement revêtue**, toujours dans le cadre du même dossier, par l'entreprise SOULENQ. Dans la foulée, cette entreprise a mis un terme aux travaux d'élargissement du virage de la Foulio (RD 48) avec la mise en place du revêtement final.

Le foyer d'accueil médicalisé prend forme

Les travaux du Foyer d'Accueil Médicalisé pour cérébrolésés sont bien avancés, malgré un peu de retard lié aux conditions climatiques de l'hiver dernier. Le centre devrait ouvrir ses portes début avril 2011.

Une équipe composée de 5 professionnels (une assistante sociale, une neuropsychologue, une éducatrice spécialisée, une ergothérapeute ainsi qu'une secrétaire sociale) a reçu les futurs résidents de l'établissement. Une nouvelle date était retenue pour des rencontres avec les médecins, infirmiers, kinésithérapeutes, pharmaciens… afin d'envisager les partenariats nécessaires au bon fonctionnement de la structure.

Quant aux emplois liés au fonctionnement du centre, le recrutement s'effectuera localement principalement et doit avoir lieu cet automne.

Pour toute information sur les modalités d'accueil en établissement, s'adresser à l'Association de Villebouvet : 20, rue Marceline-Leloup – 77176 Savigny-le-Temple – Tél. : 01.64.89.74.15.

Rénovation complète de l'allée des Tilleuls (RD 265)

Le Conseil Général a prévu de rénover la chaussée de la RD 265 (route de Brezons) d'ici la fin de l'année. Dans la mesure où les réseaux existants sur cette voie sont anciens et abîmés, un appel d'offre a été lancé par la commune. Les travaux sont les suivants : **la réfection et la mise en séparatif des réseaux humides** d'une part, et **l'enfouissement des réseaux aériens** d'autre part, pour un montant T.T.C. de 178.821€. Des subventions ont été sollicitées auprès du Conseil Général et de l'Agence de l'eau Adour Garonne. La portion concernée est comprise entre le Pont de la Mare et le centre routier départemental. À l'issue de l'appel d'offre, c'est l'entreprise MARQUET qui a été retenue. Les travaux ont commencé mi-octobre et doivent durer un mois, avant les travaux de revêtement diligentés par le Conseil Général. Ce chantier doit donc s'achever fin d'année.

La côte de Chabridet

Maintenant que la route de Cézens est achevée, c'est la côte de Chabridet qui attend l'intervention de l'entreprise Marquet pour une remise en état plus que nécessaire.

En effet, les intempéries du 23 janvier 2009 avaient endommagé la côte de Chabridet. Les travaux attendus par les riverains et toutes les personnes qui empruntent cette voie sont largement entamés (remplacement de toutes les bordures, réfection d'enrobé), le tout pour un montant de 42.785€.

Fort heureusement, les engins de chantier ont fait leur apparition début octobre, pour une durée de travaux d'environ un mois et demi.

Ayez l'œil sur votre compteur d'eau !

Depuis quelques années, le nombre de réclamations est en augmentation lors de la réception des factures d'eau. Devant cette constatation, le Conseil Municipal a décidé de ne plus accorder d'exonération à l'avenir, hors défectuosité constatée du compteur.

En effet, il faut rappeler que **vous êtes responsable de toutes les consommations d'eau enregistrées à votre compteur.** Par conséquent, toute fuite située après le compteur est de la responsabilité de l'occupant des lieux. Par exemple, une chasse d'eau qui fuit peut entraîner une surconsommation importante, jusqu'à 600 litres par jour !

Afin d'éviter toute surprise désagréable lorsque vous recevrez votre prochaine facture d'eau, il est indispensable de surveiller régulièrement votre compteur (vérifier la consommation nocturne peut ainsi mettre la puce à l'oreille). Si vous décelez une anomalie, vous pourrez ainsi faire appel à un professionnel ou aux services municipaux, en fonction de la localisation de l'anomalie.

La T.N.T. mode d'emploi

La télévision numérique terrestre, plus connue sous le nom de T.N.T., permet la diffusion de 18 chaînes gratuites (au lieu de 6 actuellement), dont les émissions régionales et locales de France 3, en qualité numérique, que vous recevez par l'antenne râteau de votre maison. Pour la région Auvergne, **la diffusion de la télévision analogique** (celle que vous recevez actuellement) **s'arrêtera totalement le 10 mai 2011.** Les antennes relais actuelles doivent être adaptées pour diffuser la T.N.T., pour celles qui le peuvent. Certaines, dont celle de Pierrefort, ne pourront passer au numérique. Dans ce cas, un nouveau relais doit être implanté pour la diffusion de la T.N.T. C'est pourquoi la commune est en contact avec une société de télédiffusion. L'emplacement retenu pour le nouveau relais est situé à côté de l'actuel, au Monteil. Le coût de cette nouvelle installation pourra être subventionné jusqu'à 80% du montant investi, grâce au fonds de compensation mis en place par l'État. Ce fonds de compensation a pour but d'aider les collectivités et les particuliers à la mise en œuvre d'une solution pour assurer la continuité de la réception de la télévision après l'extinction de la diffusion analogique.

Cependant, des zones d'ombre pourront persister, où la T.N.T. ne pourra être captée par l'antenne râteau. Et ces zones d'ombre ne seront vraiment connues que le jour suivant la fin de la diffusion analogique. Il sera alors possible de faire appel, en tant que particulier, au fonds de compensation pour une aide à l'acquisition d'une parabole (250€ maximum). Attention, la demande doit être faite au plus tard 6 mois après le passage au numérique, soit avant le 10 novembre 2011. Un courrier d'information devrait vous être envoyé par France Télé Numérique préalablement au passage à la T.N.T. pour vous préciser, en fonction de votre situation, les démarches à effectuer.

À partir du 10 mai 2011, plusieurs possibilités : soit vous êtes équipés d'un téléviseur acheté depuis mars 2008, un adaptateur T.N.T. est alors intégré dans votre téléviseur, donc vous n'avez rien à changer ; soit votre téléviseur est plus ancien, et alors il faut vous équiper d'un adaptateur T.N.T. disponible dans le commerce (grande distribution et enseignes spécialisées, d'un coût d'environ 30€). Si vous avez plusieurs téléviseurs, il faut prévoir un adaptateur pour chaque poste. En fonction des ressources, des aides sont là aussi prévues par le fonds de compensation.

Toutes les informations et les aides sur le passage au numérique sont disponibles sur le site **www.tousaunumerique.fr** ou par téléphone au **0970 818 818** (prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8h à 21h).